



AUTORISATION PARENTALE POUR LES DEPLACEMENTS SUR LES LIEUX DE COMPETITIONS ET DE STAGE

Dans le cadre des compétitions, rencontres amicales, stages, animations diverses en dehors du dojo de la Petite Couture à Aytré, votre enfant peut être amené à être transporté en voiture.

Les conducteurs peuvent être des enseignants, des dirigeants du club ou parents accompagnateurs.

Afin de pouvoir prendre en charge votre enfant, nous vous demandons de compléter et signer l'autorisation ci-dessous et de la joindre à votre dossier d'inscription.

Je soussigné(e),

Mme, Melle, M. (Rayer les mentions inutiles),

Domicilié(e) à

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur (Nom, Prénom) :

.....

Autorise ce dernier à effectuer des déplacements sportifs (compétitions, rencontres amicales, stages, animations diverses en dehors du dojo) à bord du véhicule personnel d'un membre du club, d'un enseignant ou d'un parent accompagnateur.

Je certifie ne pas engager la responsabilité du conducteur et/ou du club, sauf en cas de manquement à la réglementation en vigueur ou de faute grave avérée.

AUTORISATION PARENTALE POUR PRATIQUER DES SOINS EN CAS DE BLESSURES

J'autorise que mon enfant soit pris en charge et qu'il reçoive des soins en cas de blessure.

Je n'autorise pas que mon enfant soit pris en charge et qu'il reçoive des soins en cas de blessure.

Fait à :

Le :

Signature,